



Groupe de travail « Pou rouge de Californie » *Aonidiella aurantii* (Mask.)

Groupe Technique : AREFLEC – CANC – CANICO – CAPIC – CDA2B – CIVAM Bio Corse – FREDON -
OPAC – OPAMA – SICA CASINCA – TERRE D'AGRUMES

Avertissement POU ROUGE de CALIFORNIE **Agrumes**

24 mai 2011

Nous assistons actuellement au premier pic de sortie de larves mobiles L1. Le stade L1 est le stade sensible sur lequel doit être positionné le premier traitement insecticide.

Les observations et comptages effectués par le groupe technique sur les parcelles de référence d'Aléria et de Borgo montrent que le seuil d'intervention est atteint avec plus de 70 % de L1 sur les deux sites.

Nous vous conseillons de réaliser une intervention **dans les vergers infestés et /ou sur foyer d'infestation uniquement** (présence confirmée du Pou rouge de Californie).

Prenez contact avec votre technicien pour toute décision d'intervention.

Avertissement Cochenille asiatique

Le suivi du cycle biologique de la cochenille asiatique *Unaspis yanonensis* effectué par la Fredon indique qu'une sortie larvaire de première génération est en cours.

Dans le cas de vergers d'agrumes touchés par la cochenille asiatique, une intervention est préconisée.

La cochenille asiatique *Unaspis yanonensis* est un ravageur de lutte obligatoire (se référer au Bulletin de Santé du Végétal Région Corse – Agrumiculture N°1 – 24 mai 2011 consultable en ligne sur www.chambragri2b.fr et sur www.fredon-corse.com).